



29

13^e session du Groupe de travail chargé de l'examen périodique universel

Brésil

Genève, le 25 mai 2012

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie le Brésil pour son rapport national et note avec appréciation les développements positifs en matière institutionnelle et en matière de réduction des inégalités économiques et sociales.

Au vu de la surpopulation carcérale et des allégations de torture, la Suisse encourage le Brésil à poursuivre ses efforts pour améliorer les conditions carcérales. Elle recommande au Brésil de demander au Sous-comité pour la prévention de la torture de rendre public le rapport de sa visite de septembre 2011.

La Suisse salue la création du Programme National de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme. Les difficultés à faire respecter les droits des communautés indigènes et les lenteurs dans le processus de démarcation des terres indigènes sont un élément de préoccupation. La Suisse recommande au Brésil de garantir la protection des défenseurs des droits de l'homme, notamment des leaders des communautés indigènes luttant pour leurs droits.

La Suisse est préoccupée par l'ampleur de l'exploitation sexuelle des femmes et encourage le Brésil à poursuivre une approche globale dans la traite aux fins d'exploitation sexuelle. La Suisse recommande au Brésil d'adopter et de mettre en œuvre, conformément au droit international pertinent, une législation relative à la lutte contre la traite des femmes et des enfants qui poursuit et condamne les trafiquants et de mettre en place de manière effective des mesures visant à empêcher le tourisme sexuel.

Merci Madame la Présidente.